

Soirée d'information aux parents
10^e année

Mardi 23 septembre 2025



Cordiale bienvenue à chacun·e !



Programme de la soirée

- 18h45
 - Informations de la Direction
- À l'issue de la séance plénière
 - Réunion avec le ou la maître·sse de classe
 - Forum parents-enseignants dès 20h
- Merci de ne pas faire de photos :
 - Diaporama à disposition sur notre site

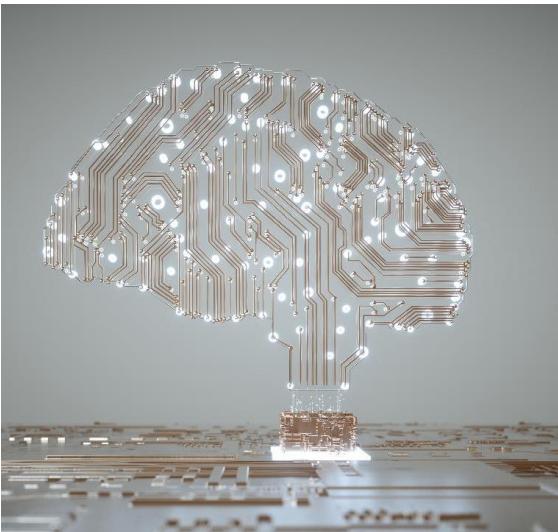
Notre mission



Nos priorités et projets

- Parcours de formation de l'élève
 - Développement d'aptitudes scolaires et sociales dans une école
 - en lien avec la LEO, le rLEO et le Cadre général de l'évaluation
 - en lien avec les familles (ColComSou)
 - en lien avec son environnement (Edunum, Durabilité, Prévention)
 - en lien avec le tissu professionnel (visites, projet AMP, LIFT)
- Difficultés et troubles du comportement
 - Espace ressources
 - Cadre de travail
 - Mesures d'aide

Les mots de la Directrice aux élèves



« Apprendre ne consiste pas à remplir un vase, mais à allumer et nourrir de petites flammes pour éclairer le chemin à parcourir »

« Une tête bien faite dans un corps sain »



Une nouvelle école...



Conseil de Direction

- Quatre Doyen·ne·s
 - M. Christophe Surdez en 9^e
 - Mme Céline Hattée en 10^e
 - Mme Cristina Horvath en 11^e
 - M. Rodrigue Mbaye, administration & organisation
- Une Directrice a.i.
 - Mme Elisabeth Pasche

Maîtrises de classe

- 10VG/1 M. Vouilloz **B11, 1^{er} ét.**
- 10VG/2 M. Müller **D13, 1^{er} ét.**
- 10VG/3 Mme Champagnie **F12, 1^{er} ét.**
- 10VP/1 Mme Binggeli **A13, 1^{er} ét.**
- 10VP/2 Mme Bernardi **C12, 1^{er} ét.**
- 10VP/3 Mme Haouet **B23, 2^e ét.**
- 10VP/4 M. Aebi **F11, 1^{er} ét.**
- 10VP/5 Mme Lequint Guex **A12, 1^{er} ét.**
- 10VP/6 M. Morin **D23, 2^e ét.**

Les services aux Rojalets

-  **Bibliothèque** : V. Cottet, ...
-  **Economat** : C. Willi
-  **Edunum** : C. Egli, **S. Favarger**, C. Negroni, B. Silva, F. Zurcher
-  **OCOSP** : N. Nadji
-  **PPLS** : L. Craig, L. Bleve, **L. Allseits**
-  **Santé** : A. Perrinjaquet, A. Liengme
-  **Médiation** : B. Fong Yong, M. Moeri, **P. Morineau**
-  **CEF** : G. Bürer
-  **PEMS** : B. Pittet
-  **Restaurant** : J.-F. Derisoud, F. Simon
-  **PRM** : M. Granjon, M. Perraudin, **Y. Azdod**
-  **Secrétariat** : C. Joray, M. Robert-Nicoud, **E. Oulevey**, **J. Isgro**
-  **ARSCO** : G. Tirvaudey, C. Da Costa, A. Kaltenrieder, F. Madureira

Equipe PSPS

- « **PSPS** » signifie : **Promotion de la Santé et Prévention en milieu scolaire**
- **Notre équipe PSPS** se compose de :
 - La doyenne PSPS : Mme C. Hattée
 - L'infirmière scolaire : Mme A. Liengme
 - L'éducateur en milieu scolaire : M. B. Pittet
 - Les médiateurs scolaires : M. M. Moeri, Mmes B. Fong Yong et P. Morineau
 - La déléguée PSPS : Mme A. Perrinjaquet
- **Nos buts :**
 - maintenir et améliorer la santé physique, mentale et sociale des jeunes scolarisés
 - contribuer au développement harmonieux des jeunes (bien-être et intégration dans l'établissement)
 - créer des conditions favorables aux apprentissages



Projets et activités PSPS 2025-2026

ES Coppet - Terre Sainte



Médiation scolaire

BUREAU B01

Bénédicte FONG YONG

Marc MOERI

Pascale MORINEAU

MÉDIATION SCOLAIRE - RÔLE

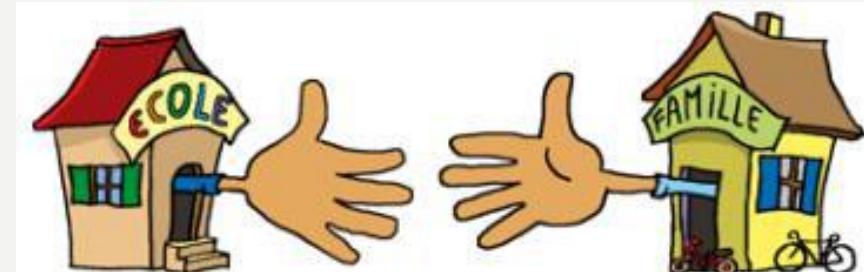
- **Être à l'écoute**
- Accompagner en cas de **problème relationnel** au sein de l'établissement scolaire (conflit, intégration, intimidation,...)
- **Orienter** vers les professionnels à même d'aider l'élève
- Membre du groupe PSPS

MÉDIATION SCOLAIRE - POSTURE

- Impartialité
 - Confidentialité
- (Collaboration avec d'autres professionnels - Devoir de signaler un danger)

CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

- Mon rôle :
 - Offrir aux familles un espace d'écoute, confidentiel
 - Les accompagner face aux difficultés qu'elles rencontrent
 - Les orienter vers des structures adaptées à leurs besoins ou difficultés
- Qui peut me contacter
 - Parent
 - Enfant
 - Professionnels de l'école
- Où et comment me contacter
 - Permanence tous les jeudis en P5 et P6 de 11h40 à 13h25 en E01, ou sur rdv
 - Par e-mail : gisele.buerer@apej.ch
 - Par téléphone: 079 530 85 61



CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

Conseillère École Famille



Ressource gratuite
pour les parents
et les enfants

Gisèle Bürer
Établissements primaire-
et secondaire de Coppet Terre Sainte
Tel: 079 530 85 61
Mail: gisele.buerer@apej.ch

À votre
disposition
pour

Apporter un soutien
administratif et social

Apporter un soutien face
aux difficultés
rencontrées à l'école
ou dans une famille

Faciliter les liens
entre l'école
et la famille

Servir de relais,
de coordination
sociale

Un accompagnement
gratuit, en toute
discretion, à domicile
ou ailleurs

apej
association
pour l'école
et la famille
de la Terre Sainte

Et vous pour nous épauler

- Suivre le travail scolaire, signer l'**agenda** chaque WE, prendre connaissance des infos, ...
- Soutenir la part de **travail éducatif** de l'école: attitude, langage, tenue vestimentaire, respect des règles ...
- Respecter les procédures autour des absences
 - Appeler le secrétariat entre **7h30 et 8h00**, quand votre enfant est absent.
 - Faire une **excuse écrite signée**, pour le jour de son retour en classe (formulaire en fin d'agenda).
 - Respecter les dates des **vacances scolaires** et des jours fériés.
 - Congé joker
- **Communiquer** avec l'école, si besoin...

Pour communiquer

- Le **téléphone** pour
 - les urgences
 - les discussions autour de situations d'élèves
- L'**e-mail** pour
 - la transmission d'infos brèves
- Les **formulaires** de l'agenda ou les **courriers avec signature** pour des demandes
 - Formulaire de l'agenda transmis au maître par l'élève
 - Courriers avec signature peuvent être transmis par e-mail
- Notre **site** d'établissement
<https://www.escoppet.ch>

Agenda de l'élève

- **Agenda papier**

- Document officiel
- Outil de communication école-famille
- L'élève y note les devoirs
- L'enseignant·e y note les évaluations, et remarques

- **TeamUp**

- Agenda électronique
- L'enseignant·e y note les devoirs
- Absence d'un·e élève: l'enseignant·e met le travail effectué en classe
- Pour l'élève : travail à faire dans la mesure du possible

Climat d'établissement

- 562 adolescent·e·s à gérer de 8h à 16h
- Climat =
 - respect enfant ⇔ enfant, enfant ⇔ adulte
 - + enseignement/apprentissage
 - + environnement agréable et sûr
 - + appartenance
- Quel climat aux Rojalets ? **sain** mais la **vigilance** est de mise
 - ⚠ Impact des **réseaux sociaux** : insultes, moqueries, voire harcèlement (prévention et rôle des parents)
- Un **cadre sûre** pour vos enfants:
 - Des règles claires et une gradation de sanctions
 - Des professionnel·le·s à disposition
 - Des collaborations avec les familles et divers services

Des règles à respecter

(cf. agenda de l'élève)

- Référence canton : LEO
- Référence ESCO : RI

- Nos règles de vie
- Nos 7 règles d'or

- LEO art. 5 : l'école seconde les parents dans l'éducation

- Collaboration école-famille



Dispositifs numériques personnels

- Conseils aux parents (agenda)
- Décision 162 DFJC
- Téléphone portable à la pause de midi (extérieur et resto)
- Confiscation (LEO): lettre aux parents



Cadre pour l'usage des écrans à l'école et conseils pour la maison

L'éducation numérique est en phase pilote dans le canton de Vaud. En attendant qu'elle donne à chaque élève les compétences et les connaissances nécessaires pour un usage raisonnable des dispositifs numériques, voici le **cadre scolaire** mis en place et quelques **conseils pour soutenir les parents**.

CADRE SCOLAIRE	Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les téléphones portables , écrans et autres objets connectés, sont interdits dans le périmètre de l'école durant le temps scolaire. Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.
CADRE FAMILIAL	<p>Hors temps scolaire, discutez en famille pour fixer un cadre d'utilisation des écrans en vue d'une utilisation raisonnable. Rediscutez-en régulièrement.</p> <p>Lors de vos discussions, incluez les éléments sur le temps, les coûts, les lieux et le type d'utilisation des écrans.</p> <p>Si les règles fixées pour les enfants ne s'appliquent pas aux adultes, les adultes veillent à leur rôle d'exemple.</p> <p>En cas de non-respect du cadre, des sanctions peuvent être prévues. Évitez cependant de tout interdire, car interdire d'utiliser un téléphone portable ou internet, c'est priver l'enfant d'un apprenant et d'une appartenance sociale essentiels.</p> <p>Respecter les limites d'âges des contenus permet de protéger l'enfant. En l'absence de limite claire, faire le choix ensemble peut être une bonne solution.</p> <p>L'âge légal pour l'usage des réseaux sociaux et les messageries est de 13 ans. Entre 13 et 16 ans, l'adulte peut accompagner le jeune.</p> <p>De 4 à 9 ans, toute activité sur un écran est accompagnée par un adulte.</p> <p>De 9 à 13 ans, toute activité sur un écran se fait avec un adulte à proximité.</p> <p>Dès 13 ans, l'enfant apprend à être autonome dans ses activités sur écran.</p> <p>Échangez ensemble sur ce que l'enfant voit et fait sur les écrans. L'adulte et l'enfant en profitent !</p> <p>Limitez le temps de loisirs passé devant les écrans et adaptez-le à l'âge de l'enfant. Plus de 2 heures d'écrans par jour est considéré comme excessif.</p> <p>Fixez des heures de déconnexion, le soir et le matin.</p> <p>Définissez des lieux sans écran, par exemple la table à manger et la chambre à coucher.</p>
ENSEMBLE	<p>Si l'usage du numérique est effectué en bonne intelligence, une collaboration bienveillante école-famille permet aux enfants de développer leurs compétences numériques et de profiter des nombreux aspects positifs des activités sur écran. Les recherches sur internet accroissent les connaissances et éveillent le sens critique, la programmation structure la pensée, les jeux vidéo développent la recherche de solutions et la coordination, les réseaux sociaux stimulent la créativité et l'esprit de groupe.</p>

Le site Jeunes et médias de la Confédération suisse propose également aux parents des «conseils au quotidien» et une «utilisation des médias adaptée à l'âge»: www.jeunesetmedias.ch/fr/competences-mediatisques/parents-famille

CC BY-SA 4.0/010C-060, août 2019

Numérique à l'école (M. Mbaye)

- Projet cantonal :
 - Un service institutionnel sécurisé (CIPEO)
 - Microsoft Office 365 Education (en ligne)
 - Education numérique : déploiement en cours
- Outils actuels :
 - Un compte par élève avec un **e-mail** (@edu-vd.ch)
 - **Teams** et autres outils à disposition
 - Agenda en ligne : **Teamup**
 - Incrire les **devoirs à domicile** (agenda de classe)
 - Communiquer le **travail fait en classe** (absent·e·s)
 - Salles informatiques et i-pads
 - Une **charte** à signer

Monde professionnel (M. Surdez)

- Visites et stages pour 10-11 VG-VP
 - Salon des métiers
 - Stages
- LIFT
 - Programme sur 10-11, VG
 - Implication d'entreprises de nos communes

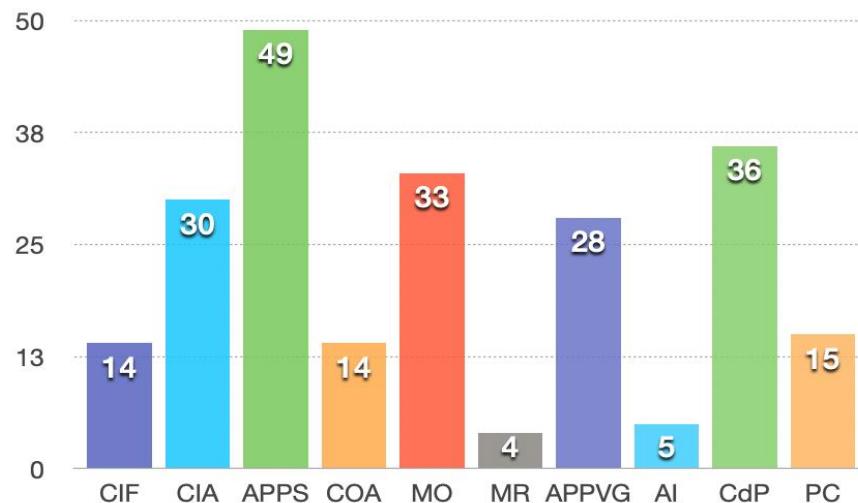
Et en 11^e année

- AMP
 - 12 cours de 1 période à l'horaire des **classes VG** et en cours facultatif pour **des élèves de VP**
 - Travail sur le **savoir-être**
 - apprendre à se présenter à son avantage
 - apprendre les comportements attendus dans le monde professionnel
 - **Exercice pratique**
 - entretien fictif dans une entreprise
 - réseau d'entreprises (inscrivez-vous)

Prestations aux élèves (Mme Horvath)

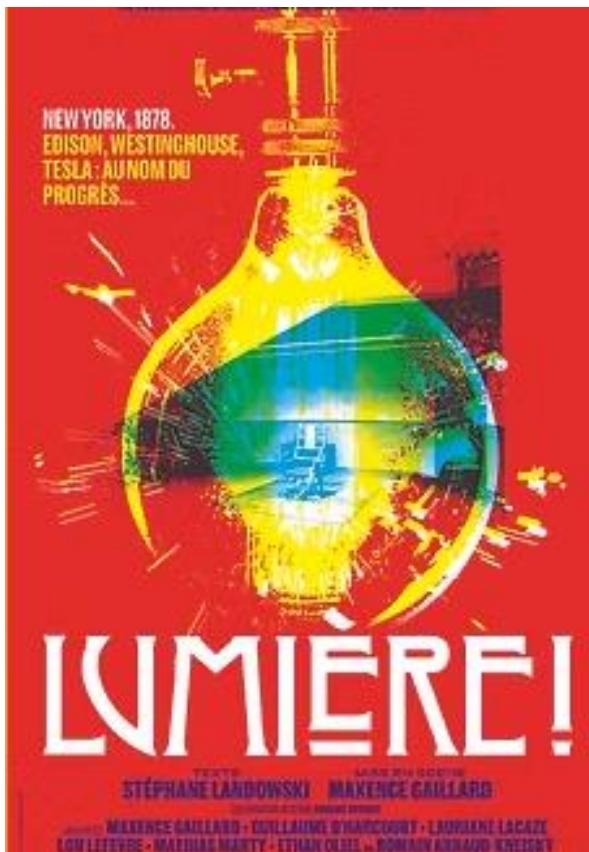
- **Espace Ressources**

- Espace virtuel qui propose plusieurs soutiens aux élèves en difficulté
- Une équipe de 23 enseignant·e·s ordinaires, 5 enseignant·e·s spécialisé·e·s, 2 assistantes à l'intégration, 1 éducateur en milieu scolaire

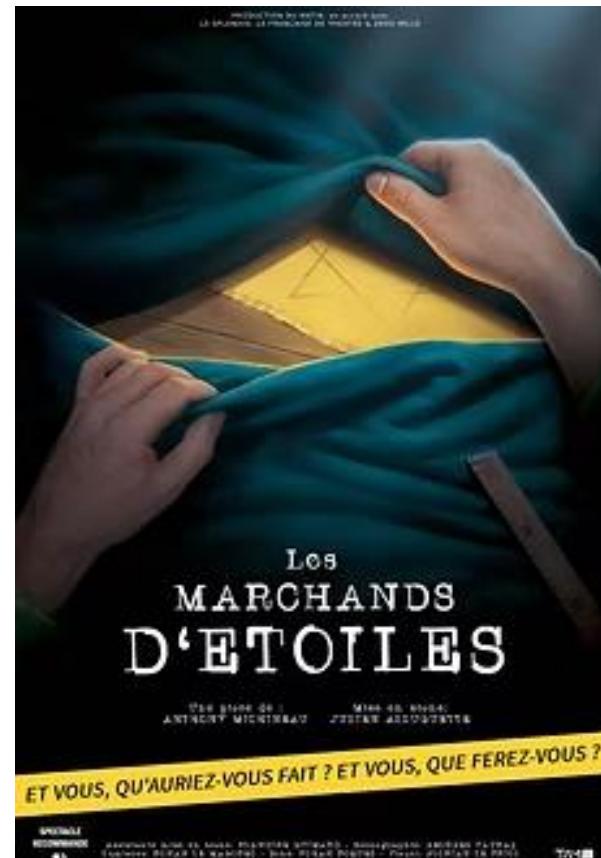


Spectacles ATTS

Novembre 2025



Février 2026



Documents d'information (DGEO)


PDC
Pouvoirs publics
Confédération
Etat de Vaud

ouuc Département de la formation
et de la recherche et de la culture
Dgeo Direction générale de
l'enseignement obligatoire et
de la pédagogie spécialisée

Présentation du Cycle 3

Information aux parents

Degré secondaire
Années 9S et 10S

L'école obligatoire se déroule sur onze ans. Elle vise à faire acquérir à l'élève des connaissances et des compétences, à développer et à exercer ses facultés intellectuelles, manuelles, créatives et physiques, et à former son jugement et sa personnalité. L'école permet à l'élève de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique par la connaissance de soi-même et du monde qui l'entoure ainsi que par le respect des autres.

Ce dépliant présente le cycle 3, et en particulier les 9^e et 10^e années du degré secondaire. Il décrit notamment le dispositif de voies et de niveaux prévu par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Ce document présente, selon une logique chronologique, les conditions de promotion et de réorientation par voie.

D'une durée de trois ans, le cycle 3 aboutit à un certificat de fin d'études secondaires marquant l'achèvement de la scolarité obligatoire. À l'issue de la 11^e année, divers raccordements sont possibles.

www.vd.ch/scolarite

Sources: Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)
Règlement d'application de la LEO (RLEO)
Cadre général de l'évaluation (CGE)

Seuls font foi le cadre légal et réglementaire et le Cadre général de l'évaluation (CGE), lequel traite de manière exhaustive des différents cas.


PDC
Pouvoirs publics
Confédération
Etat de Vaud

ouuc Département de la formation
et de la recherche et de la culture
Dgeo Direction générale de
l'enseignement obligatoire et
de la pédagogie spécialisée

Options de compétences orientées métiers de la voie générale

Information aux parents

Degré secondaire
Années 9S à 11S

En complément du dépliant présentant les 9^e et 10^e années du degré secondaire I (cycle 3), ce document décrit les options de compétences orientées métiers (OCOM). Ces options constituent une composante forte de la voie générale. Elles permettent d'augmenter les compétences des élèves en vue de l'apprentissage, des études de culture générale et de commerce des gymnas ou de maturité professionnelle.

Les OCOM sont introduites dans la grille horaire de 9^e, 10^e et 11^e années en application de l'article 94 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et de l'article 70 de son règlement d'application (RLEO), ainsi que de la décision départementale n° 157 « Options de compétences orientées métiers ».

www.vd.ch/scolarite

Sources: Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)
Règlement d'application de la LEO (RLEO)
Cadre général de l'évaluation (CGE)

Seuls font foi le cadre légal et réglementaire et le Cadre général de l'évaluation (CGE), lequel traite de manière exhaustive des différents cas.

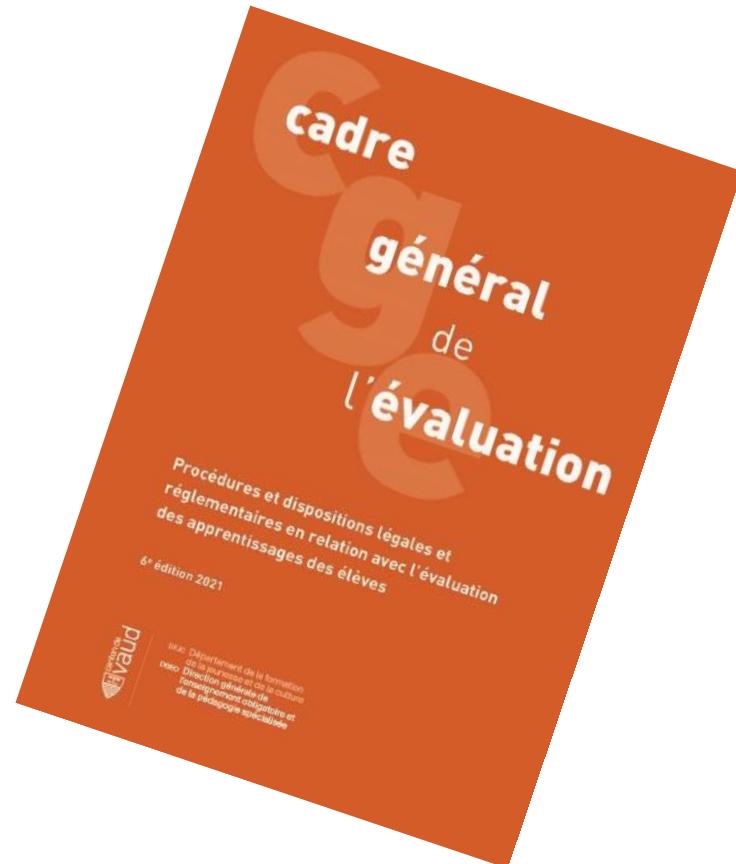
- escoppet.ch
> Autorité
> DGEO
> Dépliants
d'information

Conditions de promotion, d'orientation et de certification

Passage à un système à **double condition**

Depuis août 2021

- escopet.ch
 - > Autorité
 - > DEF
 - > Prescriptions
 - > CGE



Groupes de disciplines

- **Groupe principal:**
 - Toutes les branches
- **Groupe restreint:**
 - Français (FRA), allemand (ALL), mathématiques (MAT), option spécifique (OS) ou option de compétence orientée métier (OCOM)

Promotion en fin de 10ème

- **Groupe principal**
 - 10VG : ≥ 44 pts (11 disciplines à 4)
 - 10VP : ≥ 40 pts (10 disciplines à 4)
- **Groupe restreint**
 - ≥ 16 pts (4 disciplines à 4)
- **Cas limites**
 - 10VG : max. 1 pt d'insuffisance par groupe
 - 10VP : max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe
- **VG : changements de niveaux et abandon OS**
 - Possible au semestre ou en fin d'année

Changement niveaux (FRA, MAT, ALL) et options (OS, OCOM)

Fin du 1^{er} semestre (10VG)

- **Passage du niveau 1 à 2:**
 - automatiquement si moyenne $\geq 5,5$
 - sur préavis de l'enseignant de la discipline, si moyenne à 5
- **Passage du niveau 2 à 1:**
 - sur demande des parents ou
 - sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée.
- **Passage d'une OS à une OCOM:**
 - si 3 niveaux 1.

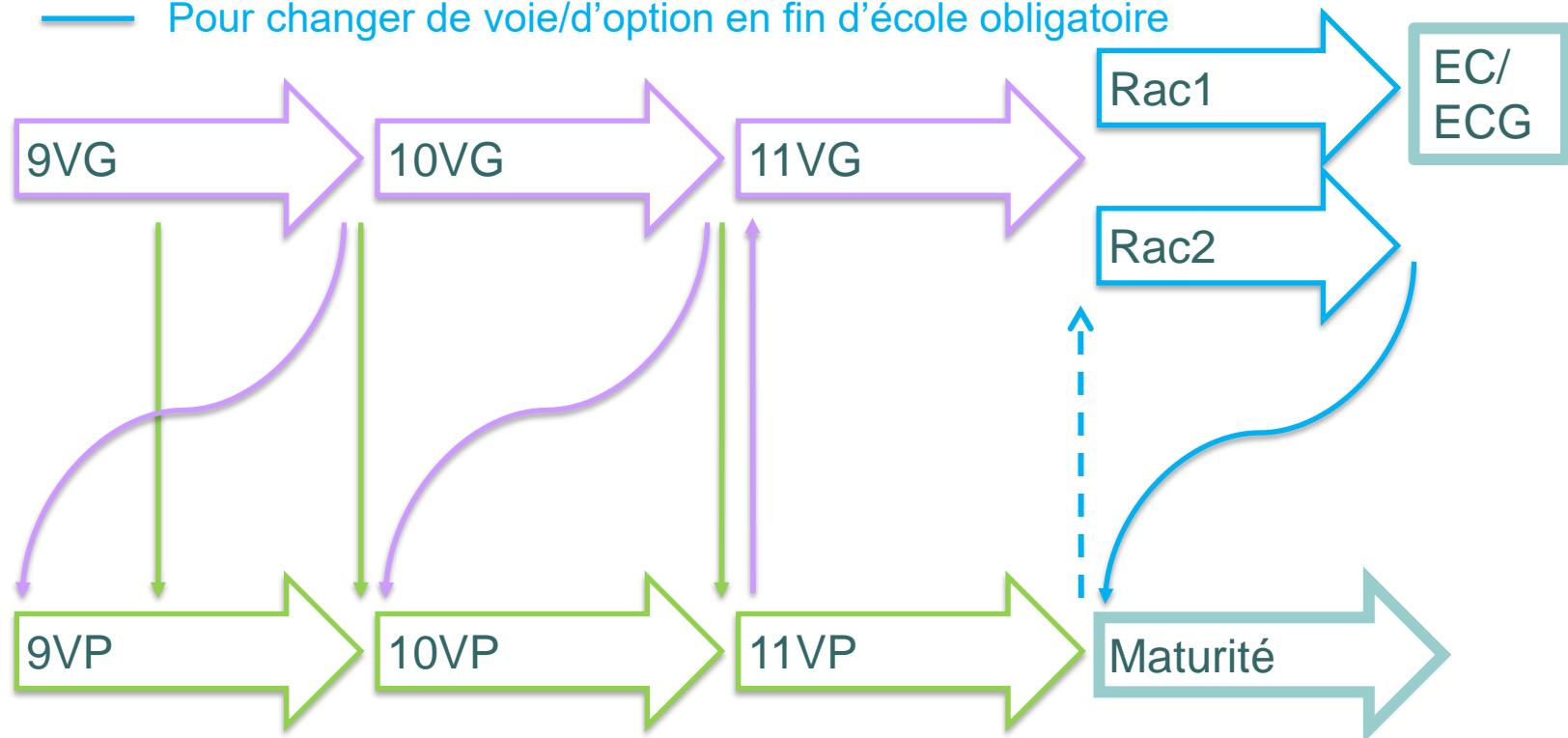
Changement niveaux (FRA, MAT, ALL) et options (OS, OCOM)

Fin d'année scolaire (10VG)

- **Passage du niveau 1 à 2:**
 - automatiquement si moyenne $\geq 5,5$
 - ou sur préavis de l'enseignant de la discipline, si moyenne à 5
- **Passage du niveau 2 à 1:**
 - automatiquement si moyenne ≤ 3
 - ou sur préavis de l'enseignant de la discipline, si moyenne à 3,5.
- **Passage d'une OS à une OCOM:**
 - automatiquement si moyenne $\leq 3,5$
 - ou si 3 niveaux 1.

Réorientations

-
- Avec 3 niv2 + OS + 19 pts Fra-Mat-All-OS + 50.5 au total
 - Avec 3 niv2 + OCOM + 15 pts Fra-Mat-All + 46.5 pts au total sans l'OCOM
 - Pour changer de voie/option en fin d'école obligatoire





« Mon projet d'avenir »

- Parole à

- Mme Nabila Nadji, psychologue conseillère en orientation

DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement
postobligatoire

Orientation scolaire et professionnelle

Soirée parents 23.09.2025- Etablissement de Coppet – Terre Sainte

Nabila Nadji
Psychologue conseillère en orientation



Rôle de l'orientation

ACCOMPAGNER

INFORMER

SOUTENIR

VALORISER

REALISER

Nos prestations

1

INDIVIDUELLES

Des entretiens personnalisés sur demande (parents bienvenus)

2

COLLECTIVES

Des interventions en classe (3 interventions en 10VG et 2 en 10VP)
Un ateliers thématique (10VP: apprentissage)



Nos prestations

FACULTATIVES



CONFIDENTIELLES



GRATUITES



Elles visent à favoriser l'autonomie.

Accompagner mon enfant c'est:



Discuter/L'écouter

Lui poser des questions sur ses envies, ses intérêts, parler de ses inquiétudes



L'encourager

L'encourager dans ses démarches et à faire des stages



S'informer

S'informer sur les possibilités



Echanger

Avec ses enseignant-e.s, prendre contact avec l'orientation

Comment s'informer?



ETNL
Ecole technique
Ecole des métiers
Lausanne



LE CIEP et sa documentation en libre accès à Nyon



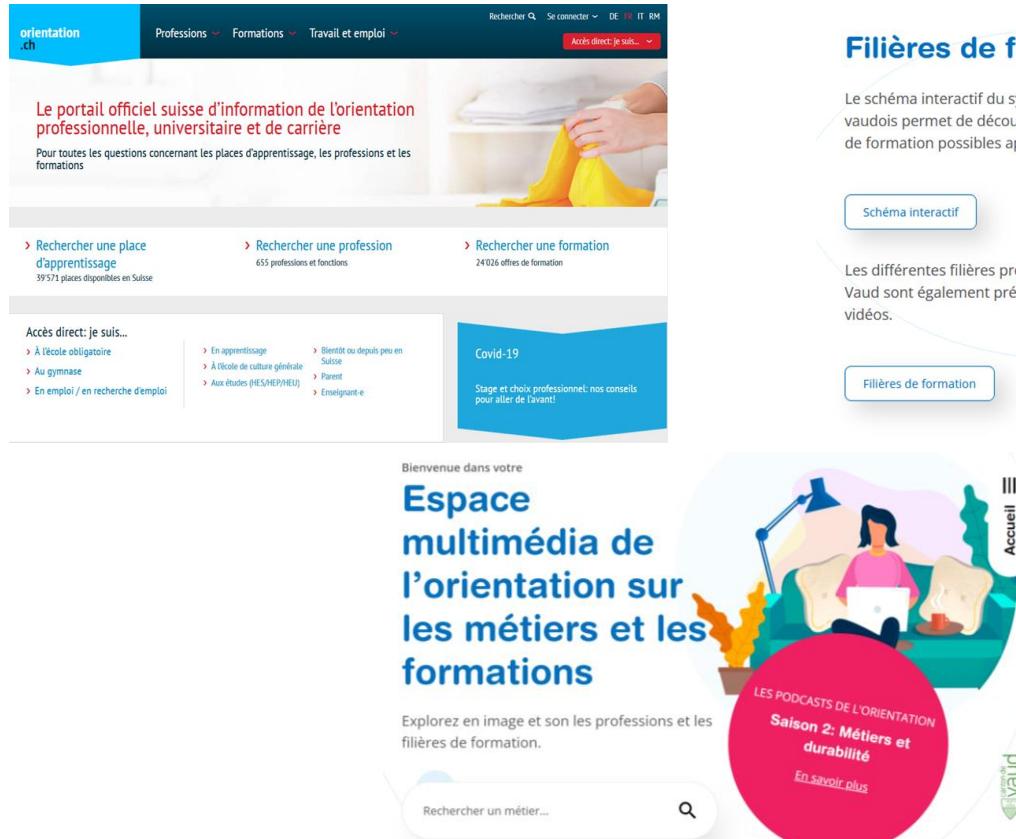
cpnv
Centre professionnel
du Nord vaudois
éracom

Les stages



école de la construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

S'informer sur www.orientation.ch ou vd.ch/orientation



Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Pour toutes les questions concernant les places d'apprentissage, les professions et les formations

39'571 places disponibles en Suisse

Rechercher une place d'apprentissage 655 professions et fonctions 24'026 offres de formation

Accès direct: je suis...

À l'école obligatoire
Au gymnasium
En emploi / en recherche d'emploi

En apprentissage
À l'école de culture générale
Aux études (HES/HEP/HEU)
Bientôt ou depuis peu en Suisse
Parent
Enseignant-e

Covid-19

Stage et choix professionnel: nos conseils pour aller de l'avant!

Bienvenue dans votre

Espace multimédia de l'orientation sur les métiers et les formations

Explorez en image et son les professions et les filières de formation.

Rechercher un métier... 

LES PODCASTS DE L'ORIENTATION
Saison 2: Métiers et durabilité
[En savoir plus](#)

Accueil 

www.zoom-vd.ch

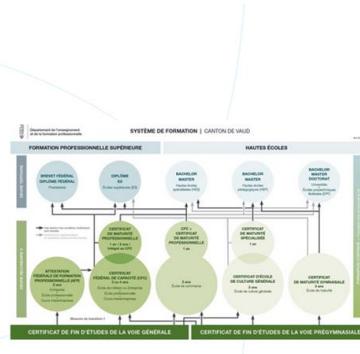
Filières de formation

Le schéma interactif du système de formation vaudois permet de découvrir les différents parcours de formation possibles après la scolarité obligatoire.

Schéma interactif

Les différentes filières proposées dans le canton de Vaud sont également présentées dans de brèves vidéos.

Filières de formation



www.zoom-vd.ch

Contact



Nabila Nadji



022 557 59 00



Lundi et jeudi toute la journée



Bureau en E01

La 10^e : une année charnière!

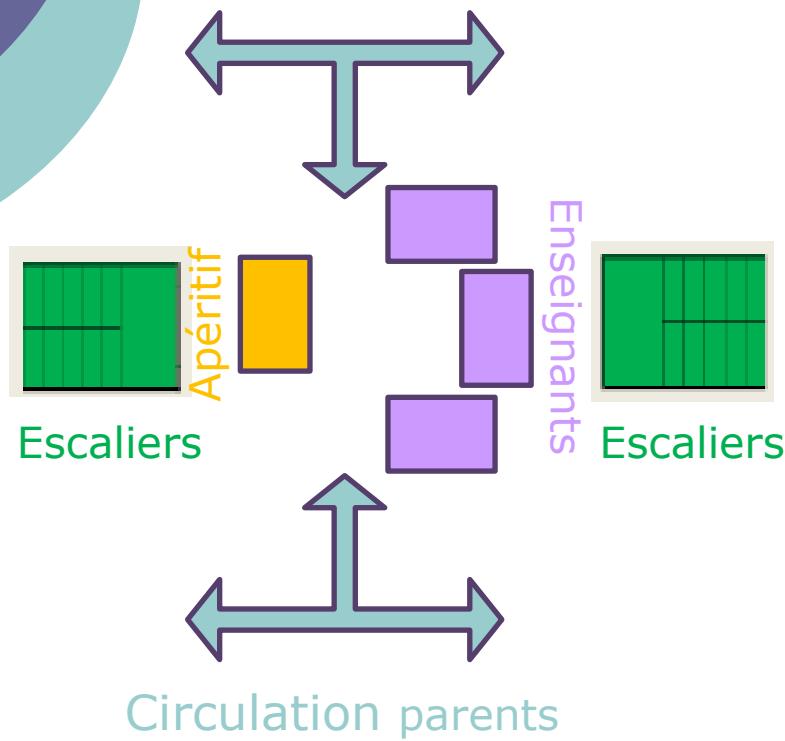
Dans une école ...

- qui aura **besoin** du soutien des parents,
- qui offrira un cadre de travail propice,
- qui permettra à chacun·e
 - de se motiver, de progresser, d'avancer,
 - d'occuper sa place, de se respecter, de bien vivre ensemble,
 - de préparer son avenir et de s'ouvrir à la diversité des possibilités.

Maîtrises de classe

- 10VG/1 M. Vouilloz **B11, 1^{er} ét.**
- 10VG/2 M. Müller **D13, 1^{er} ét.**
- 10VG/3 Mme Champagnie **F12, 1^{er} ét.**
- 10VP/1 Mme Binggeli **A13, 1^{er} ét.**
- 10VP/2 Mme Bernardi **C12, 1^{er} ét.**
- 10VP/3 Mme Haouet **B23, 2^e ét.**
- 10VP/4 M. Aebi **F11, 1^{er} ét.**
- 10VP/5 Mme Lequint Guex **A12, 1^{er} ét.**
- 10VP/6 M. Morin **D23, 2^e ét.**

Forum : où trouver un enseignant?



Où trouver un enseignant?

- Secteur A - B
 - M. Aebi à Mme Convert
- Secteur B - C
 - Mme Darcey à Mme Frey
- Secteur C - D
 - Mme Gibson à M. Manzini
- Secteur D - E
 - Mme Matthewson à Mme Ozcaki
- Secteur E - F
 - Mme Perrinjaquet à Mme Zuercher

Vos questions ?



Maîtrises de classe

- 10VG/1 M. Vouilloz **B11, 1^{er} ét.**
- 10VG/2 M. Müller **D13, 1^{er} ét.**
- 10VG/3 Mme Champagnie **F12, 1^{er} ét.**
- 10VP/1 Mme Binggeli **A13, 1^{er} ét.**
- 10VP/2 Mme Bernardi **C12, 1^{er} ét.**
- 10VP/3 Mme Haouet **B23, 2^e ét.**
- 10VP/4 M. Aebi **F11, 1^{er} ét.**
- 10VP/5 Mme Lequint Guex **A12, 1^{er} ét.**
- 10VP/6 M. Morin **D23, 2^e ét.**